

Cours destiné aux formateur-trice-s en entreprise
« 6^{ème} JOUR » ASE VENDREDI 7 MAI 2021

DESCRIPTION	En complément aux 5 jours de cours de formation professionnelle de base obligatoires dispensés par AvenirFormation aux formateur-trice-s en entreprise (FEE) et/ou praticien-ne-s formateur-trice-s (PF), l'OrTra jurassienne santé-social a la compétence d'organiser une journée supplémentaire spécifique (6 ^{ème} jour) ciblée sur la formation ASE. Le cours vise à permettre l'appropriation des outils d'accompagnement, notamment du classeur de formation, ainsi qu'à transmettre des pistes applicables dans la pratique.
OBJECTIFS	S'appuyer sur le guide méthodique pour le suivi des apprenti-e-s ASE Faire le parallèle avec le contexte professionnel Appliquer les outils proposés à des situations concrètes Utiliser le classeur de formation dans une logique formatrice
PUBLIC	FEE et/ou PF ASE ayant obligatoirement suivi préalablement les 5 jours de cours obligatoires organisés par AvenirFormation et appelé-e-s à accompagner un-e/des apprenti-e-s ou un-une/des stagiaire-s ASE. La nouvelle ordonnance ASE est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et le cours fera référence tant à l'ancienne ordonnance (-> fin de l'apprentissage prévu en été 2023) qu'à la nouvelle ordonnance (-> fin de l'apprentissage prévu en été 2024).
INTERVENANT-E	M. Yann WEISSER, éducateur social HES, praticien formateur (PF), expert aux examens ASE, surveillant apprentissage ASE
DATE	Le vendredi 7 mai 2021
HORAIRE	De 8h00 à 16h00 (avec une pause de 1h15 env. pour le repas de midi)
LIEU	OrTra jurassienne santé-social – Molière 13 – 2800 Delémont (bâtiment orange – entrée côté est – 1 ^{er} étage)
COÛT	CHF 70.- par participant-e
MATÉRIEL	Se présenter au cours avec le classeur « Manuel de formation ASE » édité par SavoirSocial. S'il n'est pas en votre possession, le commander à www.savoirsocial.ch
INSCRIPTION	Jusqu'au 19 avril 2021 Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. Une confirmation vous sera adressée par écrit au plus tard 15 jours avant la date du cours. Au cas où un cours ne réunirait pas assez de participant-e-s, l'OrTra se permettra exceptionnellement d'annuler le cours. Le secrétariat en informera les personnes inscrites en temps utile. En cas de désistement antérieur à 7 jours avant le début de la formation, le cours ne sera pas facturé Une attestation de suivi de cours sera établie après le cours La facture sera adressée au terme du cours au destinataire indiqué sur le bulletin d'inscription ci-joint

Cours destiné aux formateur-trice-s en entreprise

« 6^{ème} JOUR » ASE VENDREDI 7 MAI 2021

TITRE	MADAME <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/>
NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE PRIVÉE (RUE ET LOCALITÉ)	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE MAIL (PROF. OU PRIVÉE)	
TÉL. (PROF. OU PRIVÉ)	
FONCTION	<input type="checkbox"/> FEE/PF suivant un-des apprenti-s/stagiaire-s ESM2 (école des métiers de la santé et du social de Delémont) sous l'ancienne ordonnance <input type="checkbox"/> FEE/PF suivant un-des apprenti-s/stagiaire-s EMS2 sous la nouvelle ordonnance (1ère année en 2021-2022) <input type="checkbox"/> FEE/PF suivant un-des apprenti-s/stagiaire-s EMS2 sous l'ancienne et la nouvelle ordonnance
NOM DE L'INSTITUTION	
ADRESSE DE L'INSTITUTION (RUE ET LOCALITÉ)	
FACTURE À ADRESSER	<input type="checkbox"/> à l'employé-e (-> au domicile privé du/de la participant-e) <input type="checkbox"/> à l'institution (-> selon adresse communiquée ci-dessus)
À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'ENVOI DU BULLETIN D'INSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Copie attestation 5 jours de cours de formation professionnelle de base obligatoires (FEE – Formateur-trice en entreprise) ▪ ou copie CAS HES-SO de praticien-ne formateur-trice ▪ ou copie CAS de formateur-trice à la pratique professionnelle ES
REMARQUES ET PROPOSITIONS	

Ce bulletin est à retourner **jusqu'au 19 avril 2021** à l'adresse :
 OrTra jurassienne santé-social - Rue de la Molière 13 – 2800 Delémont
cie@ortraju.ch – 032 422 64 91

Une confirmation sera adressée par écrit au terme du délai